### PLANTES INVASIVES DANS LE FINISTERE

# Les griffes de sorcière

(Carpobrotus edulis / Carpobrotus acinaciformis)

**Plante invasive :** plante exotique dont l'introduction, volontaire ou fortuite, mais surtout la prolifération dans des milieux naturels ou semi-naturels provoque, ou est susceptible de provoquer, des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement de l'écosystème dans lequel elle a été introduite.



Fleur de *Carpobrotus edulis* (photo John M. Randall / Nature conservancy)



Appareil végétatif de *Carpobrotus edulis* (photo : G. Le Moigne)

## Caractères morphologiques distinctifs

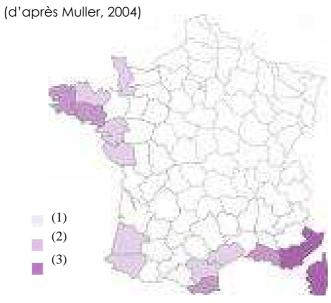
Les griffes de sorcière sont des plantes vivaces, de la famille des Aizoacées, reconnaissables à leurs feuilles opposées très charnues, mesurant de 8 à 11 cm de long, et à leurs tiges ligneuses, anguleuses et rampantes. Les fleurs terminales et solitaires, s'épanouissant au printemps, sont grandes (entre 50 et 120 mm de diamètre) et de couleur jaune à roses chez Carpobrotus edulis et franchement pourpres chez Carpobrotus acinaciformis. Ces espèces ont la capacité de former des tapis très denses.

### Origine géographique et modalité d'apparition en Europe

Originaire d'Afrique du Sud, Carpobrotus edulis / aciniciformis ont été introduits en Europe vers la fin du XVIIIème siècle, pour leur intérêt ornemental. Leur présence actuelle en France et en Europe résulte de multiples introductions par l'homme à des fins décoratives ou pour fixer les talus et déblais créés par la construction de diverses infrastructures (fortins militaires en particulier).

### Répartition actuelle

### Répartition en France de Carpobrotus edulis

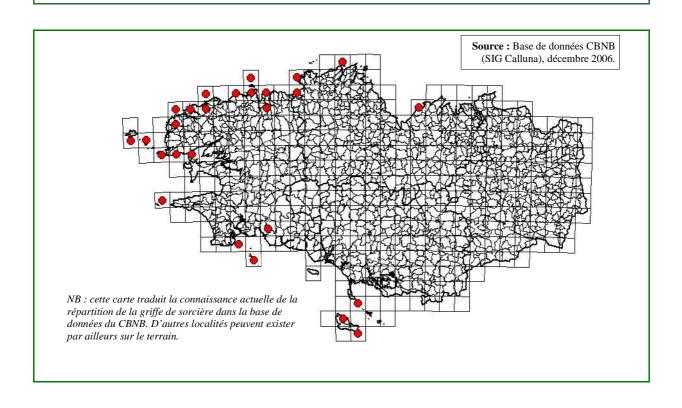


- (1) moins de 10 localités connues
- (2) entre 11 et 100 localités connues
- (3) plus de 100 localités connues

**En Europe**, les Carpobrotus se localisent sur le littoral méditerranéen, ainsi que sur la côte atlantique, du Portugal jusqu'au Nord de l'Irlande.

Sur les côtes ouest de la France, Carpobrotus est présent dans les Landes et les Pyrénées atlantiques, et, plus au nord, de la Vendée jusqu'à la Manche.

En Bretagne, c'est essentiellement C. edulis qui est noté: il peut-être par endroit relativement abondant, notamment dans les îles du Finistère et du Morbihan (Ouessant et Belle-Île en particulier).



#### Modes de colonisation

Les Carpobrotus sont dotés de très fortes capacités de reproduction, à la fois végétative et sexuée :

- Un individu de Carpobrotus edulis est capable de produire de 1000 à 2000 graines par fruit. Ces fruits comestibles, très riches en eau, sucres et protéines, sont très attractifs pour les animaux qui les consomment et dispersent ainsi les graines. L'ingestion des fruits par les vertébrés (lapins, rats) permet en outre d'augmenter les capacités germinatives des graines.
- Leur mode de reproduction par bouturage est très efficace en raison de leur capacité à produire des racines et des pousses à chaque nœud (le moindre segment peut devenir un propagule ce qui assure la survie des individus même en cas d'ensablement). D'après des mesures réalisées en Californie, un seul pied de Carpobrotus edulis peut couvrir une surface de 20 m² en 10 ans et former un tapis de 55 cm de haut; une tige peut s'allonger annuellement de plus de 1 m.

#### Milieux naturels colonisés

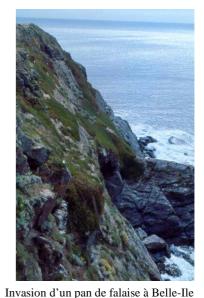
Dans le Finistère, la griffe de sorcière s'installe préférentiellement sur les rochers littoraux, les pentes rocailleuses et les falaises côtières. Elle peut aussi coloniser des biotopes plus anthropiques tels que murs et murets. Les pelouses et replats sablonneux d'arrièredunes doivent être également surveillés car la plante présente aussi de fortes potentialités de colonisation de ces milieux. Des études menées en Méditerranée (Costa, 2005) ont montré que les biotopes trop humides ou hyper salés étaient en général à l'abri de tout risque d'invasion par les Carpobrotus. Dans la mesure où cette espèce ne résiste pas à une température de - 4°C, on la rencontre quasi-exclusivement sur le littoral et à faible altitude.



Tapis de *Carpobrotus edulis* le long d'un sentier côtier à Crozon (photo : G. Le Moigne, mars 2005)



Dune côtière totalement envahie par Carpobrotus edulis aux USA (photo : John M. Randall / Nature Conservancy)



(photo : Ch. Bougault, 2002)

### Nuisances créées

Les Carpobrotus font partie des végétaux exotiques posant le plus de problèmes écologiques dans les différentes régions du monde à climat méditerranéen (Mulller, 2004). Ces plantes au pouvoir couvrant indéniable, concurrencent rapidement la flore et la végétation autochtones. Il s'en suit une importante perte de biodiversité dans les zones colonisées.

Au niveau du sol, les *Carpobrotus* peuvent engendrer une diminution du pH du sol, une modification de la composition en éléments nutritifs et un assèchement des horizons supérieurs du sol car les griffes de sorcière ont besoin d'une grande disponibilité en eau superficielle.

#### Méthodes de contrôle ou d'éradication

La lutte contre les Carpobrotus repose sur diverses techniques, essentiellement mécaniques et chimiques.

Avant toute intervention en situation de forte pente (cas fréquent), il faut s'assurer de la nature du substrat sous-jacent afin de ne pas provoquer d'importants phénomènes érosifs post-éradication.

Les techniques mécaniques reposent essentiellement sur l'arrachage manuel des individus, en prenant soin de ne laisser aucun fragment sur place. En situation de pente, il suffit généralement d'enrouler progressivement le tapis de *Carpobrotus* et de jouer sur le poids de l'ensemble pour améliorer l'efficacité de l'éradication (AME, 2003).

**Des feux contrôlés** d'une température supérieure à 100°C, permettent de limiter l'extension de l'espèce (expériences conduites en Californie sur *Carpobrotus edulis*).

**Le recours à des désherbants** en milieu naturel a été testé en France (en Corse notamment) et à l'étranger, comme en Californie, dans le cas d'infestations massives (Coleman, 2005). Cependant, Le Conseil général du Finistère souhaite proscrire l'usage des produits phytosanitaires en raison des risques pour l'environnement et la santé.

**Un suivi** sur une période d'au moins trois années s'impose après chaque intervention, afin de supprimer les germinations apparues grâce aux graines contenues dans la banque de semences du sol.

# Références bibliographiques

**Agence Méditerranéenne de l'Environnement, 2003 -** "Plantes envahissantes de la région méditerranéenne", 48 p.

**Coleman R., 2005 -** Resource Inventory for Moro Strand State Beach. Rapport du Department of Parks and recreation; State of California, 173 p.

**Costa C..., 2005 -** "Atlas des espèces invasives présentes dans le périmètre du PNR de Camargue"; rapport PNR Camargue, 220 p.

**Muller S. (coordinateur), 2004 -** "Plantes invasives en France: état des connaissances et propositions d'actions", Collections Patrimoines Naturels (Vol.62), Publications Scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 168 pages.

Site Internet à consulter : www.ame-Ir.org

Cette fiche a été réalisée par le **Conservatoire Botanique National de Brest** (Guillaume Le Moigne et Sylvie Magnanon)

Conservatoire Botanique National de Brest

52, allée du Bot

29200 Brest

Tél. 02 98 41 88 95; Fax 02 98 41 57 21

